

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous devons laisser les choses suivre leur cours. Nous avons toujours dit que le secteur privé était le mieux placé pour résoudre les problèmes et nous attendons de voir si d'autres offres seront faites. Si c'est le cas, elles seront examinées par Investissements Canada, et si d'autres aspects de ces offres exigent une réponse du gouvernement, nous serons en mesure de la donner. Cependant, tout cela est purement hypothétique pour l'instant. Nous devons laisser les choses suivre leur cours.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS—LE RÔLE JOUÉ
PAR MM. PRATT ET HADDAD

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. L'activité de lobbyiste d'un certain M. Pratt, président du Trade Advisory Committee du président Reagan et président du conseil de Pfizer Inc., une des plus grosses multinationales de médicaments du monde, jointe à la déclaration assermentée de M. Bill Haddad faisant état d'un conflit d'intérêts, et en particulier les pressions exercées sur le gouvernement canadien par les États-Unis ont fait en sorte que le Congrès américain vient d'ouvrir une enquête sur M. Pratt et sur son activité, particulièrement sur ses entretiens avec notre ambassadeur à Washington.

Est-ce que le ministre peut nous expliquer pourquoi il a dit que la déclaration assermentée de M. Haddad était manifestement fausse? Et s'il s'en tient à ce qu'il a dit il y a quelques semaines, est-ce qu'il voudra agir en homme d'honneur, se départir de l'immunité parlementaire dont il dispose ici, en sortant de la Chambre pour répéter ces accusations?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je me demande bien pourquoi l'opposition se préoccupe tant de ce qui se passe aux États-Unis.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: J'arrive de Montréal, où j'ai participé à l'annonce des décisions prises par Burroughs Wellcome, multinationale du Royaume-Uni, et Rhône-Poulenc, multinationale française, de consacrer 39 millions de dollars à la recherche et au développement dans cet important domaine à Montréal.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Mais cela est subordonné à l'adoption du projet de loi C-22; comme n'importe qui de sensé, elles ont compris qu'on n'investit pas dans la recherche si la loi autorise quelqu'un d'autre à copier les résultats que vous venez de découvrir.

Je dirai au député qu'au lieu de s'inquiéter de ce que M. Haddad ou M. Pratt ont à dire, pourquoi est-ce qu'il ne pense

pas aux Canadiens, surtout aux chercheurs canadiens qui veulent se mettre au travail à Montréal et ailleurs au pays?

M. Dingwall: Je réponds au ministre que si nous nous inquiétons de ce qui se passe aux États-Unis, c'est parce que ce sont les multinationales américaines qui ont rédigé le projet de loi C-22. Voilà ce qui nous inquiète.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENCONTRER M. HADDAD

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, est-ce que le ministre n'a pas ce qu'il faut dans le ventre pour sortir dans le foyer et entamer la conversation avec M. Haddad, qui est à la Chambre aujourd'hui? N'a-t-il pas ce qu'il faut dans le ventre pour cela?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, après plusieurs semaines et plusieurs mois d'étude du projet de loi C-22, il semble bien que le député n'a pas encore appris que 25 des 63 sociétés de l'ACIM sont en fait européennes. En fait, il semble ignorer que chacun sans exception de nos partenaires industriels nous harcèle depuis 1969 pour que nous nous mettions à l'heure du reste du monde et que nos brevets accordent le même genre de protection que dans le reste du monde.

Le député pense peut-être qu'il y a intérêt à participer à un débat avec un fabricant américain de produits génériques. Moi pas. J'estime qu'il faut avancer, faire ce qu'il convient de faire pour le Canada, dans l'intérêt du Canada. J'aimerais bien que l'opposition adopte le même point de vue.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE DE LA BETTERAVE SUCRIÈRE AU MANITOBA

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, je voudrais parler plus en détail avec le vice-premier ministre de l'avenir de l'industrie de la betterave sucrière au Manitoba. Dans une réponse précédente, le vice-premier ministre nous a longuement parlé des engagements du gouvernement auprès de l'ouest du Canada. Cependant, beaucoup de Canadiens de l'Ouest, les habitants de Winnipeg en particulier, savent que beaucoup de ces promesses n'ont pas été tenues. Pourquoi le gouvernement, qui avait promis au Manitoba, et, en particulier, au gouvernement de cette province, que celle-ci n'aurait rien à déboursier pour soutenir l'industrie de la betterave sucrière, a-t-il trahi notamment cette promesse?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député voudrait peut-être nous préciser certaines de ces prétendues promesses non tenues, car à mon avis, le gouvernement peut se targuer d'un bilan remarquable. J'ai fait allusion précédemment au fait que sur 52 engagements précis, 43 ont été respectés et les autres sont en bonne voie.